



# MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE



**LE CONSEIL GENERAL  
est convoqué en séance ordinaire au Centre des Epancheurs**

**mercredi 4 octobre 2023 à 19.30 h.**

## **ORDRE DU JOUR**

1. Appel
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 14 juin 2023
- \* 3. Règlement de la crèche municipale Bidibule – Révision partielle : arrêté du Conseil général (D. Bloch)
- \* 4. Position CM et décision CG sur la motion PSN (V. Stöpfer) « Implémenter une section "Marche à suivre pour les subventions à la commission des loisirs" sur le site Internet de La Neuveville » (A. Louis)
- \* 5. Position CM et décision CG sur la motion PLR (L. Longo) « Révision du Règlement du Conseil général » (C. Frioud Auchlin)
- \* 6. Position CM et décision CG sur la motion PLR (M. Cochet) « Donner à La Neuveville les moyens d'investir concrètement dans des projets durables » (K. Michel)
- \* 7. Position CM et décision CG sur la motion PSN (H. Wingo/J. Moeckli) « Davantage de places de garde dans la crèche municipale » (D. Bloch)
- \* 8. Position CM et décision CG sur le postulat PSN (C. Brazier) « Rendre Saint-Joux plus accessible aux personnes ayant une mobilité réduite, aux seniors et aux personnes en situation de handicap » (A. Kurth)
- \* 9. Réponse à l'interpellation PSN (C. Brazier) « Subventions à la piscine du Landeron » (A. Louis)
- \* 10. Réponse à l'interpellation PSN (H. Wingo) « Piscine du SMT » (C. Frioud Auchlin)
- \* 11. Rapport CM en réponse au postulat PSN (H. Wingo) « Logements à prix modéré » (D. Bloch/ A. Kurth)
12. Interventions parlementaires et développements
13. Questions simples et traitement
14. Communications

\* = *voir annexes*

**LES SEANCES DU CONSEIL GENERAL SONT PUBLIQUES**